

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux comités de surveillance des finances et à l'agent principal du
Bloc Québécois

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Bloc Québécois, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2013, et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

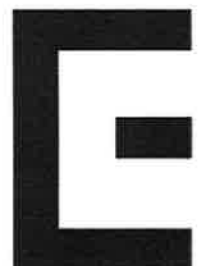
Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, l'organisme tire des produits de campagnes de financement pour lesquels il n'est pas possible de vérifier de façon satisfaisante s'ils ont tous été comptabilisés. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des campagnes de financement reçus, de l'excédent des produits sur les charges pour les exercices et des actifs nets.

T.514.934.3400

Richter S.E.N.C.R.L./LLP
1981 McGill College
Mtl (QC) H3A 0G6
www.richter.ca

Montréal, Toronto



Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception de l'effet des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Bloc Québécois au 31 décembre 2013, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Richter s.e.n.c.r.l.

Montréal, Québec
Le 17 avril 2014

RICHTER

Rapport de l'auditeur indépendant

Au Directeur général des élections, Élections Canada

Nous avons effectué l'audit du rapport financier du parti enregistré Bloc Québécois préparé conformément aux exigences de l'article 424 de la Loi électorale du Canada pour l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Responsabilité de la direction pour le rapport financier

La direction est responsable de la préparation de ce rapport financier conformément aux exigences de l'article 424 de la Loi électorale du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'un rapport financier exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur le rapport financier, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que l'état financier ne comporte pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans le rapport financier. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que le rapport financier comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation du rapport financier afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comprend également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, le cas échéant, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble du rapport financier.

Nous estimons que les éléments probants obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

T. 514.934.3400

Richter S.E.N.C.R.L.
1981 McGill College
Mtl (Qc) H3A 0G6
www.richter.ca
Montréal, Toronto



Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, le parti tire des produits de campagnes de financement pour lesquels il n'est pas possible de vérifier de façon satisfaisante s'ils ont tous été comptabilisés. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes du parti et nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des contributions présentées.

Opinion

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de l'opinion avec réserve, le rapport financier du parti enregistré Bloc Québécois est préparé, dans tous ses aspects significatifs, en vertu de l'article 424 de la Loi électorale du Canada pour l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Méthode de comptabilité et restrictions quant à l'utilisation

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur le fait que les exigences relatives au rapport financier sont détaillées dans l'article 424 de la Loi électorale du Canada. Le rapport financier a été préparé afin de fournir des informations au Directeur général des élections, Élections Canada. En conséquence, il est possible que le rapport financier ne puisse se prêter à un usage autre. Notre rapport est destiné uniquement au parti enregistré Bloc Québécois et au Directeur général des élections, Élections Canada et ne devrait pas être utilisé par d'autres parties que le parti enregistré Bloc Québécois et le Directeur général des élections, Élections Canada.

Richter s.e.n.c.r.l.

Montréal (Québec)
Le 27 avril 2014

Bloc Québécois

États financiers
31 décembre 2013

Bloc Québécois

États financiers
31 décembre 2013

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 2
État de la situation financière	3
État de l'évolution des soldes de fonds	4
État des résultats	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 - 11
Renseignements complémentaires	12

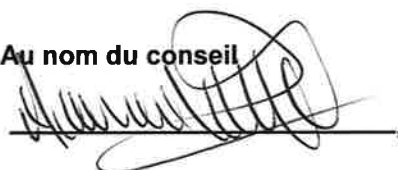
Bloc Québécois

État de la situation financière Au 31 décembre 2013

	2013 \$	2012 \$
Actif		
À court terme		
Encaisse	442 405	281 260
Placements à court terme (note 3)	2 121 421	1 750 000
Débiteurs (note 4)	419 298	548 955
Frais payés d'avance	30 404	23 389
	3 013 528	2 603 604
Passif		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 6)	596 543	467 527
Engagements (note 7)		
Solde de fonds		
Actifs nets affectés (note 8)	694 104	347 052
Actifs nets non affectés	1 722 881	1 789 025
	2 416 985	2 136 077
	3 013 528	2 603 604

Voir les notes complémentaires

Au nom du conseil



administrateur

Bloc Québécois

État de l'évolution des soldes de fonds Exercice clos le 31 décembre 2013

	Actifs nets non affectés \$	Actifs nets affectés \$	2013 \$	2012 \$
Solde au début	1 789 025	347 052	2 136 077	1 531 421
Excédent des produits par rapport aux charges (note 8)	(66 144)	347 052	280 908	604 656
Solde à la fin	1 722 881	694 104	2 416 985	2 136 077

Voir les notes complémentaires

Bloc Québécois

État des résultats

Exercice clos le 31 décembre 2013

	2013 \$	2012 \$
Produits		
Allocation annuelle du Directeur général des élections	1 022 909	1 477 259
Campagne de financement et d'adhésion	492 309	506 119
Autres produits	168	286
Intérêts	31 368	17 514
	1 546 754	2 001 178
Montants attribués aux circonscriptions		
Redevances	(468 952)	(480 406)
Montants récupérés sur les cartes de membres	20 201	16 227
Produits - transferts des circonscriptions	347 052	347 052
	(101 699)	(117 127)
Produits disponibles au bureau national	1 445 055	1 884 051
Charges		
Salaires, avantages sociaux et contractuels	695 588	815 348
Frais d'administration	232 055	263 066
Frais financiers	7 815	7 557
Plan d'action	(7 324)	50 701
Coordination	86 403	59 574
Organisation	12 696	10 823
Recherches et sondages	64 979	-
Communications	51 538	72 326
Élections partielles	20 397	-
	1 164 147	1 279 395
Excédent des produits par rapport aux charges	280 908	604 656

Voir les notes complémentaires et les renseignements complémentaires

Bloc Québécois

État des flux de trésorerie Exercice clos le 31 décembre 2013

	2013 \$	2012 \$
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits par rapport aux charges	280 908	604 656
Évolution des éléments hors trésorerie du fonds de roulement liés à l'exploitation	251 658	857 909
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	532 566	1 462 565
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	2 031 260	568 695
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	2 563 826	2 031 260

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse et des placements à court terme.

Voir les notes complémentaires

Bloc Québécois

Notes complémentaires

31 décembre 2013

1. Statuts constitutifs et nature des activités

Le Bloc Québécois est un parti politique enregistré auprès du Directeur général des élections du Canada en vertu de la Loi électorale du Canada. Cependant, les circonscriptions enregistrées sont inscrites de façon indépendante auprès d'Élections Canada et elles doivent déposer des états financiers distincts auprès d'Élections Canada.

2. Sommaire des principales méthodes comptables

L'organisme a choisi d'appliquer les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada - Comptabilité.

Utilisation d'estimations

La présentation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses portant sur les montants déclarés pour les éléments d'actif et de passif et sur la présentation d'éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants déclarés pour les produits et charges pendant la période couverte. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Constatation des produits

Allocation annuelle du Directeur général des élections

Cette allocation est calculée selon le nombre de votes obtenus lors de la dernière élection générale. Elle est comptabilisée au moment où elle est reçue ou à recevoir.

Campagne de financement et d'adhésion

Les produits découlant des campagnes de financement, d'adhésion et de renouvellement de cartes de membres sont enregistrés au moment où ils sont encaissés.

Campagne électorale

Le remboursement des charges électorales est comptabilisé dans l'exercice de la campagne électorale et lorsque le montant à recevoir peut être déterminé et que son recouvrement est raisonnablement sûr. La demande de remboursement est soumise par l'organisme à Élections Canada et est établie selon les règlements d'application pertinents de la Loi électorale du Canada.

Autres

Les contributions reçues sous forme de fournitures et de services, à l'exception du travail bénévole, sont constatées à la juste valeur, s'il y a lieu et si le montant est déterminable. Sauf lorsque cela est requis aux termes de la Loi électorale du Canada, la valeur du travail bénévole n'est pas constatée dans les états financiers.

Bloc Québécois

Notes complémentaires
31 décembre 2013

2. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers

Évaluation

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et des charges à payer.

Les instruments financiers de l'entreprise évalués à la juste valeur se composent des placements à court terme.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation. L'organisme détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier. Si c'est le cas, il réduit la valeur comptable de l'actif à la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif ou au prix qu'il pourrait obtenir de la vente de l'actif à la date de clôture selon le plus élevé des deux montants. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

L'organisme comptabilise ses coûts de transaction aux résultats de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont présentés en réduction de la valeur comptable de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument en vertu de la méthode linéaire.

Bloc Québécois

Notes complémentaires

31 décembre 2013

3. Placements à court terme

Au 31 décembre 2013, les placements à court terme se composent d'un dépôt à terme pour un montant de 500 000 \$ et d'un fonds de placement d'une juste valeur marchande de 1 621 421 \$. Le taux d'intérêt moyen pondéré de ces placements est de 1,2 %. Les placements viennent à échéance à diverses dates jusqu'au 19 juin 2014.

4. Débiteurs

	2013 \$	2012 \$
Directeur général des élections	227 313	343 347
Associations de circonscriptions enregistrées	58 785	45 315
Associations de circonscriptions non enregistrées	89 016	109 194
Autres sommes à recevoir de l'État	34 236	40 349
Autres débiteurs	9 948	10 750
	419 298	548 955

5. Emprunt bancaire

L'organisme dispose d'une marge de crédit d'exploitation pour un maximum de 300 000 \$, au taux préférentiel de la Caisse centrale Desjardins plus 1 %. Cette marge est garantie par les allocations trimestrielles payées par le Directeur général des élections du Canada et un engagement à ne pas nantir à d'autres prêteurs les actifs de l'organisme. Le solde est inutilisé au 31 décembre 2013.

6. Crédoiteurs et charges à payer

	2013 \$	2012 \$
Comptes fournisseurs et charges à payer	73 733	57 680
Associations de circonscriptions enregistrées, sans intérêt	238 145	251 702
Associations de circonscriptions non enregistrées, sans intérêt	284 665	158 145
	596 543	467 527

Bloc Québécois

Notes complémentaires

31 décembre 2013

7. Engagements contractuels

Les engagements pris par l'organisme en vertu de baux totalisent 168 100 \$ et les versements annuels minimaux à effectuer sont approximativement les suivants :

	\$
2014	69 800
2015	69 800
2016	28 500

8. Actifs nets affectés

L'organisme a créé un fonds électoral avec la participation des circonscriptions à la hauteur de 0,38 \$ par vote reçu lors de la dernière élection générale du 2 mai 2011. Ces montants seront utilisés à la prochaine élection générale.

9. Opérations entre apparentés

Par décision du conseil général, les contributions et les frais d'adhésion et de renouvellement de cartes de membres reçus par le Bloc Québécois sont entièrement crédités, à titre de redevances, au compte de l'association de la circonscription de résidence du donateur ou du membre, sauf si ce dernier l'exige autrement par écrit. Cependant, des frais de gestion sont facturés par le Bloc Québécois aux associations des circonscriptions relativement aux adhésions et aux renouvellements de cartes de membres.

Au cours de l'exercice, le Bloc Québécois a effectué les opérations monétaires suivantes avec les associations des circonscriptions enregistrées et non enregistrées :

	2013 \$	2012 \$
Résultats		
Frais récupérés (inclus dans les charges de campagne de financement)	95 785	37 701
Bilan		
Transferts aux associations de circonscriptions durant l'exercice (inclus dans les débiteurs)	33 276	211 302
Transferts reçus des associations de circonscriptions durant l'exercice (inclus dans les créditeurs et charges à payer)	(152 370)	(137 006)
Transferts reçus des agents officiels pour les associations devenues non enregistrées durant l'exercice (inclus dans les créditeurs et charges à payer)	(2 836)	(68 678)

Bloc Québécois

Notes complémentaires 31 décembre 2013

9. Opérations entre apparentés (suite)

Le Bloc Québécois a conclu les opérations monétaires suivantes avec les agents officiels des candidats du parti lors de l'élection partielle du 25 novembre 2013 :

	2013	2012
	\$	\$
Bilan		
Transferts aux agents officiels (inclus dans les débiteurs)	85 000	-

10. Gestion du capital

En matière de gestion du capital, la priorité de l'organisme est la liquidité des ressources dont il dispose pour ses opérations. L'objectif de l'organisme est de disposer de suffisamment de ressources liquides pour continuer ses opérations, quels que soient les événements défavorables susceptibles de survenir et les conséquences financières de ceux-ci, et pour lui permettre de tirer profit des occasions qui lui permettraient d'atteindre plus rapidement ses objectifs. Ce besoin de liquidités est pris en compte dans la préparation des budgets annuels, la gestion des flux de trésorerie et la comparaison des résultats réels avec le budget. Au 31 décembre 2013, l'organisme dispose de suffisamment de liquidités pour couvrir ses obligations à court terme.

Bloc Québécois

Renseignements complémentaires Exercice clos le 31 décembre 2013

	2013 \$	2012 \$
Frais d'administration		
Loyer	61 268	61 268
Assurances	2 283	2 962
Taxes et permis	10 878	6 319
Téléphone	15 362	12 903
Location et entretien d'équipement	14 325	21 895
Poste, messagerie et fournitures	45 843	38 352
Frais de déplacement	1 558	718
Frais informatiques	42 793	64 674
Honoraires professionnels	30 397	47 304
Divers	7 348	6 671
	232 055	263 066
Frais financiers		
Intérêts et frais bancaires	7 815	7 557
Plan d'action		
Campagne de financement	(17 513)	35 315
Tournées politiques	8 309	-
Forum jeunesse	3 279	1 675
Fonds conjoncturel	(1 399)	13 623
Commissions de la citoyenneté	-	88
	(7 324)	50 701
Coordination		
Congrès plénier	2 579	-
Conseil général	31 011	12 659
Direction politique et administrative	4 520	5 738
Personnel politique	48 293	41 177
	86 403	59 574